



SOMMET SUR L'INVESTISSEMENT POUR LA SANTÉ EN AFRIQUE

NOTE CONCEPTUELLE

Le Sommet sur l'investissement pour la santé en Afrique est un partenariat piloté par l'Afrique entre la Commission économique pour l'Afrique, la Coalition africaine des entreprises pour la santé (ABCHealth) et les Instituts nationaux de la santé, qui vise à mobiliser des investissements substantiels en faveur du renforcement des capacités locales de production de médicaments. L'objectif de ce partenariat est de réunir des entreprises, des gouvernements, des institutions de développement et des philanthropes afin d'accroître de manière significative l'accès aux produits et fournitures de santé vitaux en Afrique. L'initiative sera lancée lors d'un sommet virtuel de haut niveau le 20 septembre 2021, qui sera suivi d'une série de manifestations internationales visant à galvaniser les entreprises et les dirigeants du monde entier pour les inciter à stimuler l'action en faveur de la transformation voulue.



Contexte

La pandémie de coronavirus (COVID-19) a révélé des failles majeures dans la capacité de l'humanité à gérer efficacement et équitablement les urgences sanitaires. Elle a mis à rude épreuve les moyens de subsistance, et les vagues actuelles signalées dans le monde entier continuent de nuire de manière disproportionnée au développement des pays à revenu faible ou intermédiaire.

En Afrique, où la plupart des pays sont des pays à faible revenu ou à revenu moyen-inférieur, la pandémie a mis en évidence les insuffisances et les inégalités flagrantes des systèmes de soins de santé du continent. Les dirigeants des secteurs public et privé ont appelé à une transformation fondamentale de ces systèmes pour faire face à la crise actuelle et se préparer aux futures pandémies. Ils ont souligné la nécessité de prendre des engagements au plus haut niveau qui soient coordonnés, connectés, rapides, transparents, axés sur les résultats et équitables. En d'autres termes, une refonte complète des systèmes de soins de santé en Afrique est indispensable.

L'ampleur et la complexité des défis peuvent sembler insurmontables. L'Afrique

La Commission économique pour l'Afrique, la Coalition africaine des entreprises pour la santé et les Instituts nationaux de la santé répondent à ce défi. Les trois entités ont formé un partenariat guidé par un objectif ambitieux : mener à bien une initiative pharmaceutique de la ZLECAf en Afrique de l'Ouest et, par la suite, dans le reste du continent. Il s'agit de créer un plan directeur pour la production locale de produits pharmaceutiques et d'équipements médicaux en Afrique de l'Ouest, en s'appuyant sur les enseigne-

est confrontée à une double charge de maladies transmissibles et non transmissibles. Les maladies infectieuses sont responsables d'au moins 69 % des décès sur le continent ; la région du Sahel présente encore des taux de fécondité élevés, tandis que certaines parties du continent ont déjà entamé la transition démographique, et il existe toujours un décalage entre le financement national et la nécessité d'une couverture sanitaire universelle. Pour changer ce récit, il faudra prendre des mesures audacieuses qui permettent aux Africains d'accéder à des soins de santé abordables, équitables et de qualité.

Un appel à l'action qui a attiré l'attention des secteurs public et privé à l'échelle mondiale est la nécessité d'accroître la capacité de production en Afrique. Selon la Commission économique pour l'Afrique, le continent importe plus de 97 % des produits pharmaceutiques et des équipements médicaux dont il a besoin. L'impact de cette situation a été fortement exposé durant la pandémie, en particulier par la disponibilité très limitée de l'approvisionnement en vaccins contre la COVID-19 dans les pays africains.

ents de l'initiative pharmaceutique mère de la ZLECAf.¹

La première étape importante de ce parcours est le Sommet sur l'investissement pour la santé en Afrique, qui réunira les gouvernements et les entreprises aux plus hauts niveaux pour développer un cadre réactif qui s'appuie sur la ZLECAf et l'Agence africaine des médicaments. Ce cadre servira de référence pour la transformation des systèmes de soins de santé du continent et constituera une base

¹ Mise en œuvre par la CEA, en partenariat avec la Commission de l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, en

plus des pays suivants : Comores, Djibouti, Éthiopie, Érythrée, Kenya, Madagascar, Maurice, Rwanda, Seychelles et Soudan.

pour la transformation rapide des secteurs des équipements et des produits de base pour les soins de santé en Afrique.

Le renforcement des capacités de production locales nécessite des engagements à long terme de la part des secteurs public et privé en Afrique, en vue d'atteindre les objectifs clés suivants : normaliser les politiques et réglementations pharmaceutiques dans les pays africains afin de faciliter les transactions transfrontalières ; créer des marchés pour les produits

Le sommet présentera les principales conclusions de la deuxième édition du rapport intitulé "*Healthcare and Economic Growth in Africa*" (Soins de santé et croissance économique en Afrique), qui analyse les options permettant de mettre en place des systèmes nationaux de soins de santé résilients et de favoriser la collaboration régionale pendant et après la période du COVID-19 en mettant à contribution l'innovation, la ZLECAf et l'Agence africaine des médicaments. Le rapport soulignera également les possibilités commerciales que présentent l'amélioration de l'accès, l'abordabilité et la disponibilité dans le secteur des soins de santé, en mettant l'accent sur les innovations

La troisième et dernière présentation sera le lancement officiel d'une initiative pharmaceutique ouest-africaine qui fait fond sur la ZLECAf et qui tire les

pharmaceutiques ; mettre en place des investissements financiers correspondants ; accorder un rang de priorité au professionnalisme et au bien-être des travailleurs du secteur ; assurer l'éducation du consommateur et créer l'espace critique pour la recherche-développement clinique afin de garantir que la composition génétique des populations africaines soit intégrée dans les essais cliniques pour déterminer l'efficacité de médicaments que ces populations consomment.

technologiques dans les domaines de la fabrication, des chaînes d'approvisionnement, de la logistique et de la prestation de services de santé. Les points forts du rapport seront suivis de présentations sur une analyse détaillée de la chaîne de valeur de bout en bout des produits et services très demandés en Afrique, de la taille des marchés pour ces articles et des possibilités d'investissement du secteur privé. La facilitation de ces discussions interentreprises devrait permettre d'aligner les priorités du secteur privé sur les opportunités de marché existantes, de sorte que les partenariats public-privé contribuent à façonner les systèmes de soins de santé et leurs résultats sur le continent.

leçons de l'initiative pharmaceutique mère de la Zone de libre-échange lancée en 2019 dans 10 pays pilotes.

OBJECTIFS

Les objectifs du sommet sont les suivants :

- i) S'assurer l'adhésion et la volonté politique des gouvernements et obtenir des partenariats du secteur privé dans le secteur des soins de santé ;
- ii) Mobiliser les engagements financiers et le soutien des entreprises mondiales, région-

ales et locales nécessaires pour changer et façonner les systèmes de soins de santé et leurs résultats sur le continent ;

- iii) Établir des partenariats avec des institutions de développement pour l'assistance technique et d'autres apports.

Le sommet ouvrira la voie à des actions concrètes qui conduiront à la création et à l'institutionnalisation d'une initiative pharmaceutique ouest-africaine appuyée sur la ZLECAf. L'initiative tirera les leçons de l'initiative pharmaceutique mère de la ZLECAf, qui a été lancée en 2019 avec des pays pilotes sélectionnés en Afrique de l'Est et en Afrique australe.

L'initiative ouest-africaine, qui se concentrera sur les médicaments et les produits destinés à lutter contre l'hyper-tension et la santé maternelle, néonatale et infantile, adoptera une approche en trois volets, consistant en des achats groupés et une production locale, des cadres réglementaires harmonisés et des cadres harmonisés pour les normes de qualité.

POURQUOI L'AFRIQUE DE L'OUEST ?

Trois raisons majeures expliquent le déploiement de l'initiative en Afrique de l'Ouest :

1. La sous-région compte une population combinée de plus de 411 millions de personnes, vivant dans 17 pays et territoires, qui supportent un lourd fardeau de pauvreté et de maladies extrêmes ;
2. Il est urgent de changer cet état de fait et d'investir dans les capacités de fabrication et de distribution dans la sous-région et plus largement sur le continent ;
3. Pour remédier au manque actuel de capacités de production en Afrique, il est essentiel d'avoir une impulsion et un engagement politiques de la part des gouvernements, ainsi que l'engagement des chefs d'entreprise aux niveaux régional et mondial. La mise en place d'un écosystème manufacturier prospère en Afrique de l'Ouest (et en fait en Afrique dans son ensemble) nécessitera une prise de décision stratégique, de la prévoyance et de la détermination pour débloquer des investissements et une expertise viable afin de réaliser une transformation à l'échelle et à la profondeur nécessaires.

PARTICIPATION ET ORGANISATEURS

Le Sommet africain sur l'investissement pour la santé en Afrique réunira des représentants de haut niveau des gouvernements africains, des chefs d'entreprise aux niveaux continental et mondial, ainsi que des partenaires des institutions de développement.

En tant qu'institutions organisatrices, la Commission économique pour l'Afrique, la Coalition des entreprises africaines pour la santé et les Instituts nationaux de la santé seront chargés de gérer la collaboration avec les principales parties prenantes, dans le but premier

d'obtenir leur contribution et leur influence pour atteindre les objectifs du sommet. Le sommet se tiendra en marge de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2021, et sera suivi d'une concertation de haut niveau lors de la trente-cinquième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, qui se tiendra en 2022.

En approfondissant le cadre du sommet, les institutions financières de développement établies telles que la Banque africaine de développement et la

Banque africaine d'import-export seront engagées en tant que moteurs financiers clés pour la fabrication locale de médicaments.

Les deux institutions ont fait leurs preuves en matière d'investissements à fort impact sur le développement durable.

STRUCTURE DU SOMMET

Le sommet se déroulera sur une plateforme en ligne et comprendra trois présentations. La première présentation portera sur l'importance du lien entre les soins de santé et la croissance économique et la refonte des systèmes de soins de santé du continent, suivie d'une analyse des chaînes de valeur tendant à mettre en évidence les possibilités commerciales qui s'offrent dans le secteur des soins de santé, et enfin le lancement officiel de l'initiative pharmaceutique de l'Afrique de l'Ouest appuyée sur la ZLECAf.

Le partenariat entre la CEA, la Coalition des entreprises africaines pour la santé et les Instituts nationaux de la santé sera aligné sur d'autres efforts visant à augmenter de manière significative la fabrication locale et à mettre en œuvre les systèmes de traçabilité robustes nécessaires pour soutenir cette vision.

Le sommet s'inscrit dans le droit fil de l'appel à l'action lancé par les chefs d'État et de gouvernement africains en faveur d'un meilleur accès aux médicaments sur le continent, en réponse à l'évolution de la pensée mondiale qui a été amplifiée par la pandémie de COVID-19.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter M^{me} Mories Atoki (ABCHealth) par courrier électronique (matoki@abchealth.com) ou par WhatsApp (+234 803-714-3251); M^{me} Inderpal Dhiman (CEA) par courrier électronique (dhiman@un.org) ou par WhatsApp (+251 911-508-082); ou M^{me} Jackie Officer (NIH) par courrier électronique (Jackie.officer@nih.gov) ou par WhatsApp (+301-496-5903).